

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 16 (1871)
Heft: (21): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Les camps retranchés en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-332733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

proposons en entier en tôle et en fers spéciaux. Mais ceci est un détail de construction qui n'exerce pas d'influence sur la question en elle-même; aussi nous bornons-nous à l'indiquer.

Nous vous avons dit à quoi nous avaient conduits nos recherches et nos discussions, nous vous laissons juges de notre manière de voir. Si vous la partagez, vous aurez à décider sur la meilleure marche à suivre pour que ces propositions soient présentées à qui de droit, afin de passer bientôt à l'état d'essai pratique.

Pour la commission,
(Signé) J.-J. LOCHMANN, major.

LES CAMPS RETRANCHÉS EN FRANCE.

On lit dans l'*Avenir militaire*:

L'événement militaire de ces derniers jours, dit le journal français, est, sans contredit, la décision prise par M. le président de la république au sujet de l'installation à Rouen d'un parc d'artillerie avec une garnison de deux régiments de cette arme.

La lettre suivante, écrite par M. Thiers au général Letellier Valazé, qui avait été chargé par lui d'une mission dont personne ne soupçonnait l'importance, a été publiée par le *Nouvelliste de Rouen* et reproduite par tous les journaux de Paris:

Versailles, le 21 octobre.

Mon cher Valazé,

Je vous remercie et je remercie l'administration municipale de Rouen de ses dispositions. Dites-lui que je la prends au mot, que j'accepte les 400,000 fr., que je demande 200,000 fr. de plus au département, et qu'à ce prix je vous ferai un magnifique établissement pour deux régiments d'artillerie, pour 3.000 hommes, 2,000 chevaux et un immense matériel d'artillerie. Le ministre de la guerre et moi, nous irons vous voir, dîner chez le général de la division et poser la première brique (car les constructions seront en briques cuites). Il n'y aura rien de mieux en France. Allons, courage, et embrassez-moi tout le monde du feu qui vous anime.

A vous de cœur.

Signé: A. THIERS.

Ainsi, Rouen va devenir l'un de nos grands établissements militaires et remplacer Metz perdu. On installera à ses portes l'école d'application d'artillerie, un polygone de 5,500 mètres de longueur pour l'étude du canon à longue portée, et un arsenal d'artillerie.

C'est dans la forêt de Rouvray, sur les bords de la Seine, que sera dessiné le polygone. Caen et Bourges avaient été proposés pour remplir, vis à vis de la capitale, le rôle que va jouer Rouen. Nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de s'être arrêté à son dernier projet.

Sa position exceptionnelle sur la rive droite de la Seine, à quarante lieues de Paris, au centre d'un réseau de chemins de fer, destinait depuis longtemps Rouen à jouer un rôle dans la défense nationale.

Les abords de cette ville, naturellement fortifiée, peuvent être facilement mis en état de défense. Rouen place de guerre c'est Paris

sauvé des dangers de l'investissement, c'est la Seine couvrant l'Ouest de la France et maintenant les places du Nord en communication avec lui.

Cette nouvelle emprunte aux circonstances au milieu desquelles elle se produit une importance exceptionnelle.

Nous croyons savoir, en effet, que la question des camps retranchés est à l'ordre du jour dans les conseils du gouvernement et que la mesure qui vient d'être prise à l'égard de Rouen n'est que le premier jalon d'un vaste projet de défense nationale dont M. le président de la république a prescrit l'étude aux hommes spéciaux.

On nous permettra d'entrer dans quelques considérations techniques pour indiquer le sens des innovations dont il s'agit. Nous ferons connaître ensuite les principaux points stratégiques sur lesquels s'est portée l'attention du gouvernement.

Les places fortes de l'ancien système, même amélioré par l'élargissement des *fronts*, ont fait leur temps; le culte de Vauban est devenu une hérésie depuis de longues années, depuis que les fusils envoient des balles à plus de deux cents mètres et les canons des boulets à plus de quinze cents mètres.

La routine, plus forte que la logique, avait continué néanmoins à entourer les villes d'une ceinture déchiquetée, serrant de près les maisons particulières et les établissements publics, défendue par une ligne de petits ouvrages et de petits fossés soigneusement maçonnés.

Qu'est-il arrivé dans la dernière guerre? La défense, si inférieure à l'attaque en toutes circonstances, est devenue tout à fait impossible devant l'artillerie nouvelle et les moyens formidables dont disposait l'ennemi. Les Prussiens n'ont jamais eu besoin de recourir à l'assaut pour réduire une ville forte, ils ont négligé les fortifications et leurs murailles solidement édifiées, et, masquant des batteries puissantes presque toujours à l'abri du feu de la place dans le large prolongement des secteurs sans fin, ils ont criblé de projectiles la ville elle-même. Quand ce moyen ne pouvait être employé à cause de l'existence de forts construits suivant nos usages assez loin de la place pour en interdire le bombardement, mais trop rapprochés pour élargir, d'une façon utile pour la défense et le ravitaillement, les lignes d'investissement, ils se sont contentés de la réduire par la famine.

Aussi, pas une de nos places prises n'a subi l'assaut, et les seules qui aient résisté sont précisément celles qui ne pouvaient être bombardées, comme Metz ou Belfort, ou qui ne pouvaient l'être que d'une manière inefficace, comme Paris.

Metz possédait un camp retranché, comme Ulm, comme Vérone, car les étrangers nous avaient précédés dans cette voie. Aussi cette place n'eût jamais été prise si les vivres n'avaient fait défaut à l'armée de cent quatre-vingt mille hommes qui avait trouvé un refuge à l'abri de ses forts imparfaits.

Les camps retranchés ont donc une puissance aujourd'hui incontestable. Seuls, ils peuvent arrêter une armée trainant à sa suite un matériel de siège et, immobilisant des masses considérables par leur large développement, prêter secours à la défense nationale, rendre

difficile une invasion au cœur du pays et fatal pour l'ennemi un succès de nos armes au début d'une guerre ou un retour de fortune, si ses armées étaient déjà victorieuses.

« Les villes fortes sont condamnées par la théorie comme par l'expérience, disait récemment un écrivain militaire estimé, il ne faut plus que les points essentiels, très-forts, vides d'habitants et assez vastes pour abriter une armée. Le camp retranché, formé d'ouvrages détachés, est donc le type de fortifications qui s'impose. »

Nous ne pousserons pas si loin l'application du principe. Peu importe que le camp retranché soit vide d'habitants civils ou qu'il ait derrière lui un grand centre d'industrie ou d'approvisionnement, pourvu qu'il ne souffre ni du feu, ni de la famine.

Que les camps retranchés, qui sont aujourd'hui l'espoir de notre défense, aient leur ligne d'ouvrages éloignés de la place de la moitié de la portée *maximum* d'un canon de siège, c'est tout ce que nous demandons.

Nous savons de source certaine que le système des camps retranchés a été admis dans les conseils du gouvernement et que des études sont faites pour examiner la valeur des différents points stratégiques. Ce qui semble certain, dès aujourd'hui, c'est que le plateau de Langres sera utilisé et que les défenses de la place recevront un énorme développement. La montagne de Langres qui, avec 473 m. d'altitude s'avance au Nord vers la vallée de la Marne comme un promontoire, entre la Marne à l'Est et au Nord et la Bonnelle à l'Ouest, est un point stratégique excellent.

Chaumont, qui n'est qu'à 35 kil. de Langres, aura aussi son camp retranché près des points d'intersection des lignes de chemins de fer qui relie la ligne de Mulhouse à la ligne Paris-Strasbourg, par Donjeux, Saint-Dizier et Blesme, à celle de Lyon par Châtillon, aux montagnes des Vosges par Neufchâteau.

Un autre établissement militaire couvrira Lyon et les lignes du centre, près de Chalon-sur-Saône.

Nous pouvons également annoncer que la ligne des forts de Paris sera considérablement reculée et que notamment les points de Châtillon, des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet seront pourvus de forts puissants qui rendront l'investissement de Paris impossible, et qui permettront d'établir en arrière un vaste camp retranché. Ce sont là de bonnes nouvelles pour les militaires. Nous sommes heureux d'être le premier à les leur donner. C'est en profitant des enseignements de la dernière guerre, en ne perdant point de temps, en mettant notre défense à la hauteur des progrès de l'attaque que nous pourrons espérer reprendre notre rang militaire en Europe.

On s'occupe en ce moment, ajoute l'*Avenir militaire*, de trouver un système d'ustensiles de campement plus commode que celui qui est actuellement en usage dans l'armée.

Le plus grand inconvénient de ce dernier procédé résulte de ce fait qu'il exige, pour remplir son but, la confection d'une nourriture chaude en campagne, la présence de tous les soldats; puisque chacun d'eux

porte un des ustensiles indispensables, soit la grande gamelle, soit le grand bidon, soit la grande marmite et le moulin à café.

Nous avons vu, dans la dernière guerre, de nombreux exemples de la défectuosité de ce système. Quand le soldat porteur de la grande marmite d'une escouade avait été tué, blessé ou fait prisonnier, l'escouade tout entière se passait de soupe le soir d'une bataille.

Chez les Prussiens, qui sont gens pratiques, chaque soldat peut manger sans le secours d'un camarade.

C'est à quoi nous voudrions arriver.

Un système nouveau qui vient d'être présenté au ministre de la guerre nous paraît devoir remplir le but qu'on se propose.

Le nécessaire Bouthéon comprend :

1^o Une marmite de faible volume et de forme aplatie pour assujettir avec la courroie de charge sur le sac;

2^o Une gamelle s'introduisant hermétiquement jusqu'à une certaine profondeur de cette marmite;

3^o Un couvercle s'adaptant aux deux ustensiles;

4^o Une plaque porte-moulin à café logée dans la gamelle;

5^o Un moulin à café qui fonctionne au centre de la gamelle récipient;

6^o Une manivelle;

7^o Une boîte à compartiments pour recevoir le café en grains et le riz; elle est au fond de la gamelle et la plaque porte-moulin à café lui sert de fermeture.

L'espace compris entre le fond de la gamelle et le fond de la marmite sert à loger la viande ou le lard crû ou cuit.

Ajoutons que tous ces objets, fabriqués sur un modèle uniforme, s'adaptent les uns aux autres.

Chaque soldat isolé pourrait faire sa soupe sans le secours de ses camarades, et quand les soldats réuniraient leurs efforts, ils feraient beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui leur cuisine.

Le campement actuel présente une moyenne de poids par homme de 1 kil. 206 grammes; l'appareil Bouthéon réduirait cette charge à 745 grammes.

Quant au prix de revient, il est actuellement de 22 fr. 20 c. pour l'escouade; il ne serait plus dans le nouveau système que de 19 fr. 50 c.



LES COLONNES DE COMPAGNIE ET LEUR ADMISSION DANS LE RÈGLEMENT DE L'INFANTERIE SUISSE.

(Suite).

En mettant le bataillon en colonnes de compagnie on tend à une division tactique qu'on ne connaissait pas avant. Le combat dans un terrain accidenté et dans des localités, villages, forêts, etc., demande aussi une forme flexible et mobile, sans qu'on perde la masse du bataillon, l'unité. Ce genre de combat a toujours joué un rôle important et en jouera un plus important encore à l'avenir. C'est pour cela que cette division tactique du bataillon en petites colonnes, indépendantes pour certains buts, a trouvé un grand emploi dans la pratique des dernières guerres. On l'a jugée excellente et elle a bien répondu aux exigences de la tactique progressive.